

DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant comporte 1 540 heures d'enseignement théorique et clinique, en institut et en stage, dans le cadre d'un parcours complet.

L'enseignement en institut (770h) comprend :

- Un dispositif d'accompagnement des apprenants ;
- 10 modules répartis en 5 blocs de compétences. Ces modules sont dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques.

Les stages cliniques (770h) permettent l'évaluation des compétences en milieu professionnel en 4 temps, répartis sur :

- 3 périodes de 175h (5 semaines) ;
- 1 période de 245h (7 semaines).

Un portfolio assure le suivi de l'élève en stage. Il est le lien entre l'élève, les formateurs de l'IFAS et les tuteurs de stage. Ce document sera remis et explicité avant le 1^{er} départ en stage.

Selon le titre ou diplôme déjà obtenu, un allègement de la formation (théorique et/ou pratique) est accordé. Dans ce cadre, on parlera de parcours partiel.

Il appartient à l'élève de repérer :

- Le contenu des modules qu'il doit suivre ;
- le contenu des modules qu'il est sensé maîtriser et/ou qu'il doit mettre à jour notamment dans le cadre des parcours partiels.

Dispositif d'accompagnement des apprenants

Ce dispositif concerne tous les élèves qu'ils soient en parcours complet ou en parcours partiel. Il s'appuie sur trois modalités d'intervention :

➤ **Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35 h**

Ce temps permettra de repérer les éventuelles difficultés de l'apprenant en lien avec la maîtrise du français (écriture/lecture/compréhension), de l'arithmétique, de son organisation et méthode de travail et l'utilisation des outils informatiques et de développer les compétences manquantes.

NB : 35h d'API supplémentaires peuvent être proposées aux élèves en parcours partiel dans le cadre d'un contrat pédagogique.

➤ **Suivi Pédagogique individualisé des apprenants : 7 h**

Ce suivi prendra le relais de l'API et sera réparti tout au long de la formation en fonction des besoins de chacun.

➤ **Travaux personnels guidés (TPG) : 35 h**

Cet accompagnement favorisera la formalisation du projet professionnel de l'apprenant en cohérence avec ses objectifs personnels, son parcours de stage et l'acquisition des compétences attendues d'un aide-soignant.

Contenu des blocs et modules de formation

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (168h)

Compétences	Modules de formation
1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 1. Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage 2. Évaluer le degré d'autonomie, les fragilités et/ou les handicaps, les ressources, les capacités physiques et psychiques de la personne 3. Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention 4. Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne 5. Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne 6. Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités 7. Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation 8. Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne	<u>Module 1</u> - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (147h) Objectifs de formation • Identifier le rôle de l'AS dans les situations de soins de la vie quotidienne • Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne • Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation et des besoins de la personne • Évaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster Éléments de contenu • Raisonnement et démarche clinique : - La recherche des informations, l'évaluation du degré d'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne, de ses besoins. • L'évaluation de la situation et des besoins d'une personne : - La personne et ses besoins, les cycles de la vie ; le développement psycho-social de l'homme à tous les âges de la vie, les groupes d'appartenance. - Les formes de l'autonomie (physique, psychique, sociale et juridique) ; droits des patients ; dépendance, déficience et handicap ; le concept de fragilité. • La santé : santé publique : données démographiques, politique de santé et actualités sur les plans de santé publique ; introduction à la santé environnement : impact des facteurs environnementaux (chimiques, physiques, biologiques, sur la santé humaine ; le système de santé français, le parcours de soin. • Les principales situations de vie : - Maternité : conception, grossesse, accouchement, suites de couches, nouveau-né. - Handicap : politique du handicap, analyse des besoins et capacités, recommandation de bonnes pratiques, les structures d'accueil, accompagnement à la rééducation et à l'insertion sociales et professionnelles, rôles des professionnels, place de la famille. - Vieillesse : démographie et place de la personne âgée dans la société. - Fin de vie : aspects culturels de la mort, notions législatives et réglementaires. • Rôle de l'aide-soignant auprès d'une personne dans les principales situations de vie, y compris auprès d'une personne en situation de handicap, vieillissante ou atteinte d'une pathologie mentale notamment de troubles du neuro-développement et du spectre autistique. • La réalisation des soins de la vie quotidienne : réalisation, évaluation et réajustement (approche théorique et pratique) : - La conception du soin : définition des soins de la vie quotidienne ; l'état de santé stable et constants, distinction avec les soins en situation aiguë. - L'accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement à partir de l'évaluation de la situation et du projet individuel de la personne - La relation pendant les soins. - Le rôle de soignant dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle - La réalisation des soins de la vie quotidienne :

Critères d'évaluation : 1 - Pertinence de l'analyse de la situation de la personne 2 – Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne 3 – Respect des règles de bonnes pratiques dans l'accompagnement 4 – Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale 5 – Pertinence dans l'accompagnement des aidants	○ Hygiène des mains et application des recommandations et bonnes pratiques ○ Aide aux gestes de la vie quotidienne dans le cadre du maintien de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, élimination, hygiène corporelle, mobilisation) et de l'administration de thérapeutiques ● Les activités d'accompagnement à la vie sociale : réalisation, évaluation et réajustement - Mise en place d'activités d'accompagnement et/ou de maintien du lien social. - Aide aux repères dans le temps et dans l'espace. - Socialisation et inscription dans la vie citoyenne. - Les différentes dimensions d'accessibilité. - La famille et l'entourage. - Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits. - Activités collectives. - Outils d'évaluation. ● L'accompagnement des aidants : place de l'aidant, les réseaux territoriaux et associatifs
2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et mettre en œuvre les actions de prévention adéquates 1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires 2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter 3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle 4. Évaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant Critères d'évaluation : 1 - Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités 2 - Repérage des situations à risque 3 - Pertinence des mesures de prévention proposées 4 - Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	Module 2 - Repérage et prévention des situations à risque (21h) Objectifs de formation ● Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne ● Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates ● Évaluer ces actions et réajuster Éléments de contenu ● L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préventives et leur évaluation : - les situations à risque et de maltraitance (notamment les violences faites aux femmes), les différents types de fragilités, l'analyse des signes de fragilités, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte, les situations à risque liées à l'environnement. - Les actions de préventions.
Modalités d'évaluation du bloc de compétence ● Étude de situation ● Évaluation des compétences en milieu professionnel	

Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration (294h)

Compétences	Modules de formation
3 - Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 1. Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution 2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies 3. Évaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés 4. Évaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique 5. Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle 6. Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter Critères d'évaluation : 1 - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée 2 - Conformité des modalités de recueil des données 3 - Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	Module 3 - Évaluation de l'état clinique d'une personne (77h) Objectifs de formation - Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne - Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation - Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude - Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin Éléments de contenu • Notions sur les pathologies prévalentes : - Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques - Concept de soin - Vocabulaire professionnel : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie - Anatomie, physiologie des appareils et systèmes. - Physiologie et sémilogie des pathologies prévalentes. - La douleur physique et psychique. - Pathologies du vieillissement ; - Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie. - Troubles du spectre autistique et trouble du neuro-développement. • Évaluation de l'état clinique d'une personne, des changements de cet état clinique, - Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies, - Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle. - Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte et chez l'enfant (mesure de la température, des pulsations, de pression artérielle de la fréquence respiratoire, des mensurations, du volume urinaire, observation de la respiration, de la conscience, recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, mesure du périmètre crânien, calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaires...), règles d'hygiène et de sécurité, traçabilité et transcription. - Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations) - Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement. - Observation et évaluation du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau, notamment les escarres
4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 1. Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin 2. Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences	Module 4 – Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (182h) Objectifs de formation - Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation - Évaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster

3. Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins 4. Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne et en prévenant la douleur 5. Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation 6. Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation 7. Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention Critères d'évaluation : 1 - Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser 2 – Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques 3 – Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation 4 –Analyse de la qualité du soin réalisé	Éléments de contenu • FGSU niveau 2 • Notion de pharmacologie : - Les principales classes médicamenteuses, concept d'iatrogénie, modes d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme. - Notion sur l'oxygénothérapie. • Les soins en situation aigüe (approche théorique et pratique) - Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins en situation aigüe - Le rôle de l'AS dans les situations de soins aigus. - Définition, identification de modification de l'état de santé, évaluation de la situation clinique durant le soin. - Qualité et sécurité des soins réalisés en phase aigüe : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur - Prise en compte des interactions avec les différents acteurs. - Réalisation des soins : - o Soins d'hygiène et de confort en phase aigüe ; - o Prise en charge d'une personne bénéficiant d'une intervention chirurgicale ou non-invasive en collaboration avec l'infirmière ; - o Soins palliatifs, soins d'hygiène et de confort des personnes en fin de vie; - Réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage : - o Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques ; - o Observation du patient en assistance respiratoire ; - o Montage et entretien du matériel et réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire ; - o Oxygénothérapie : montage et entretien du matériel, surveillance du patient ; - o Changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre ; - o Pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique ; - o Observation des patients sous dialyse ; - o Observation et surveillance des patients sous perfusion - o Surveillance du patient porteur d'une sonde vésicale et vidange du sac collecteur ; - o Lecture instantanée de données biologiques urinaires, recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire ; - o Soins d'hygiène aux patients porteurs d'entérostomies cicatrisées, renouvellement de la poche et de support sur colostomies cicatrisées ; - o Surveillance de l'alimentation par sonde ; - o Surveillance et renouvellement d'une vessie de glace et actions pour réchauffer le malade ; - o Pose de bas de contention ; - o Immobilisations : observation et surveillance des attelles, plâtres et tractions ; - o Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination) - o Lavage oculaire et instillation de collyre - o Renouvellement de collecteur externe non stérile ; - o Observation des pansements. - Aide aux soins liés réalisés par l'infirmière : - o Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable ; application de crème et de pommade ; - o Soins aux personnes dépendantes : collaboration pour le premier lever - o Soins préventifs des escarres ; - o Soins de bouche non médicamenteux ; - o Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique ; - o Soins post-mortem : toilette, habillage, identification - Évaluation de la qualité des soins et réajustement des soins.
5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de manutention	Module 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35h) Objectifs de formation - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements

1. Évaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement 2. Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées 3. Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe 4. Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie 5. Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences 6. Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation Critères d'évaluation : 1 – Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources 2 - Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes 3– Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace 4 - Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	- Évaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie - Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention - Utiliser les aides à la manutention (matériels) - Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées Éléments de contenu • L'installation et le déplacement des personnes - La physiologie du mouvement. - Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement au lit, assis-debout, couché-debout ; les différents transferts. - L'évaluation des capacités de la personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement. - Le choix et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités de la personne aidée, installation de la personne en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux. - Mobilisation, aide à la marche, déplacements. - Prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses. • Les techniques de manutention et la prévention des risques pour la personne et pour le professionnel (approche théorique et pratique) - L'identification des risques liés aux mobilisations des personnes et aux manutentions de matériels tant pour la personne aidée que pour le professionnel - Le port de charge et ses conséquences sur l'anatomie du corps humain - Principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des personnes - Les accidents dorso-lombaires - Les différentes techniques de manutention ; Les aides à la manutention - Techniques de prévention des accidents musculo-squelettiques - Principes et règles de sécurité concernant les personnes soignées : repérage des positions algiques et antalgiques - Prévention des chutes
Modalités d'évaluation du bloc de compétence • Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 • Évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 • Évaluation des compétences en milieu professionnel • Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2)	

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (91h)

Compétences	Modules de formation
6 - Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 1. Écouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale 2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité 3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-	Module 6 - Relation et communication avec les personnes, leur entourage, les professionnels et apprenants (70h) Objectifs de formation - Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles - Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation Éléments de contenu • Information et droits des patients : - Notions législatives et réglementaires ; - Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients ;

professionnelle - Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique - Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin - Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur Critères d'évaluation : - Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle - Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage - Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	- Le secret médical, le secret professionnel ; - Le consentement des patients ; - Législation et déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients ; - Le rôle de l'aide-soignant dans l'information du patient ; - La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes. • Les techniques de communication (approche théorique et pratique) : - Observation ; - Entretien ; - Ecoute active et reformulation ; - Communication verbale et non verbale ; - Le jeu et l'animation ; - Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel ; - Accueil et information de la personne et de son entourage ; - Education à la santé d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie ; - Participation à l'animation à but thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ; - Participation à la démarche éthique. • Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants : - Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social ; - Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ; - Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, ... - Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement de la personne en fin de vie, démarche éthique. • Démarche d'information, d'éducation et de prévention : rôle d'information dans les domaines de l'éducation à la santé, de l'hygiène de vie courante et de la sécurité domestique. • Initiation à l'anglais professionnel ou à une autre langue étrangère ou régionale en fonction de la spécificité du territoire d'implantation de l'IFAS. Un approfondissement de la langue française peut également être proposé.
7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels - Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure - Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation - Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation - Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement - Évaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage - Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages Critères d'évaluation :	Module 7 – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21h) Objectifs de formation - Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure - Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation Éléments de contenu • Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels : - Transmission d'informations - Projet et objectifs de formation - Tutorat et accompagnement des personnes en formation - Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission - Évaluation des acquis

1-Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel 2- Qualité de la formation de la personne en formation ou du professionnel	
Modalités d'évaluation du bloc de compétence • Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée • Évaluation des compétences en milieu professionnel	

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention (35h)

Compétences	Modules de formation
8 - Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques 2. Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques 3. Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission 4. Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets 5. Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité 6. Adapter ses interventions en fonction du lieu d'intervention Critères d'évaluation : 1 - Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation 2 - Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - o de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - o de traçabilité - o liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets 3 - Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	Module 8 – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés Objectifs de formation - Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées - Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées au soin - Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile - Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures - Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées Éléments de contenu • Infection, désinfection et prévention des risques : - les mécanismes de l'infection ; - les techniques de nettoyage, de bio nettoyage, de désinfection et de stérilisation. - Prévention des risques liés à l'infection en milieu ordinaire et en milieu hospitalier : - o Risques d'accident d'exposition au sang ; - o Risques infectieux dans différents milieux de soins ; - o Les infections associées aux soins - o Notions de l'antibiorésistance - Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier : - o Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement ; - o Risques liés à l'utilisation de produits chimiques et modalités de protection - o Commissions de vigilance ; - o Formalités de déclaration d'accident ; - o Rôle du comité d'hygiène et de sécurité. • Règles, bonnes pratiques et recommandations : - Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) liées à l'hygiène et la santé environnementale - Les circuits des déchets à l'hôpital : - o les différents types de déchets et de contenants ; - o les obligations légales et réglementaires des établissements. - Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits. - Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits. - Règles concernant l'isolement des patients. - Règles concernant l'élimination des déchets y compris à domicile - Règles concernant le stockage des produits. Principes et règles de rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels.
9 - Repérer et traiter les anomalies et	

dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins 1. Évaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences 2. Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter 3. Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins Critères d'évaluation : 1 – Pertinence du repérage et du traitement des anomalies 2 – Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés 3 - Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail	• Réalisation des opérations d'entretien des locaux et des matériels (approche théorique et pratique) : - Hygiène quotidienne de l'environnement du patient. - Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade. - Prévention des infections associées aux soins par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels. - Isolement des patients : règles, précautions à respecter. - Élimination des déchets hospitaliers solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais. - Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel chirurgical divers et du matériel médico-chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques. ; les opérations et le matériel en unité de stérilisation centrale. - Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec les soins aigus, en lien avec le transport des patients ; en lien avec le transport des produits et matériels (le chariot de soins ; le chariot de linge ; ...). - Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels.
Modalités d'évaluation du bloc de compétence • Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel • Évaluation des compétences en milieu professionnel	

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques (105h)

Compétences	Modules de formation
10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée 2. Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité 3. Analyser les situations, relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle Critères d'évaluation : 1 – Fiabilité du recueil des données 2 – Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises 3 – Qualité des transmissions	Module 9 – Traitement des informations (35h) <i>Objectifs de formation</i> - Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies, - Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, ...) - Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et des actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie <i>Éléments de contenu</i> • Technique de communication écrite • Traitement des informations - Information et continuité des soins. - Dossier de soins : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels dédiés. - Transmissions des données : la fonction d'alerte, la fonction de surveillance, la fonction d'évaluation, analyse des situations et sélections des informations pertinentes - Informatique : notions globales, application à la santé, règlement général sur la protection des données.
11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques 1. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention 2. Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la	Module 10 – Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques (70h) <i>Objectifs de formation</i> - Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention - Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants - Évaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation - Identifier les événements indésirables et les non-conformités

planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles 3. Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer 4. Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel 5. Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées 6. Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques 7. Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation 8. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences Critères d'évaluation : 1 – Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs 2 - Pertinence de l'organisation de son activité 3 - Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques 4 – Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure 5 - Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle 6 - Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	- Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge - Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences Éléments de contenu • Travail en équipe pluri professionnelle - La définition de l'équipe de soins et les responsabilités de chaque acteur. - La collaboration avec l'IDE et ses modalités dans les soins de la vie quotidienne et les soins aigus - Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté - Les outils de planification des soins - Organisation des soins au sein d'une équipe pluri professionnelle ; - Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle - Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants - Projet de soins et projet de vie - Dispositif de coordination des prises en soins, réunions de travail institutionnels et réseaux de soins, groupes projets - Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences. • Démarche qualité et gestion des risques : - Certification des établissements de santé - Démarche et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe pluriprofessionnelle - Les indicateurs qualité : signification, utilisation - Méthodes et outils d'analyse critique sur les pratiques - Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité - Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation - Les risques sanitaires - Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, ...
Modalités d'évaluation du bloc de compétence • Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée • Évaluation des compétences en milieu professionnel	

Modalité de validation de la formation

Les modalités de validation sont fixées par l'arrêté du 10 juin 2021 modifié par les arrêtés des 28 octobre 2022 et 9 juin 2023. Aussi, la validation de la formation est conditionnée à la validation de l'ensemble de blocs de compétences. Si un bloc n'est pas validé, le parcours est ajourné et l'apprenant devra repasser sur la session suivante. Enfin, le chapitre 2 article 10 de l'arrêté dispose que chaque élève n'est autorisé à redoubler qu'une fois. Seule la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des élèves peut octroyer à titre exceptionnel une troisième inscription dans les mêmes conditions. Dans ce cadre, l'élève bénéficie à nouveau d'une session initiale et d'une session de rattrapage dans les mêmes conditions

BLOCS ET MODULES À SUIVRE EN FONCTION DU TITRE ou DU DIPLÔME

LÉGENDE :	X	Module à suivre dans son intégralité
	AF	Allègement de Formation (nombre d'heures à réaliser/nombre d'heures du module)
		Dispense des heures de cours et de l'évaluation
		Dispense des heures de cours mais évaluation du module à passer

TITRE ou DIPLÔME Temps de formation théorique	BLOCS ET MODULES										STAGES Temps de formation clinique	
	BLOC 1		BLOC 2			BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5		Nombre	Durée
	Module 1 147h	Module 2 21h	Module 3 77h	Module 4 182h	Module 5 35h	Module 6 70h	Module 7 21h	Module 8 35h	Module 9 35h	Module 10 70h		
Bac Pro ASSP (référentiel 2011) 406h			X	X	X						2	2x5 sem. 350h
Bac Pro ASSP (référentiel 2022) 371h			AF (56h/77h)	X	AF (21h/35h)						2	2x5 sem. 350h
Bac Pro SAPAT (référentiel 2011) 546h			X	X	X			X	X	X	3	2x5 sem. 1x4 sem. 490h
DEAP (référentiel 2006) 364h	AF (84h/147h)	AF (14h/21h)	AF (28h/77h)	AF (70h/182h)			X			AF (35h/70h)	1	1x7 sem. 245h
DEAP (référentiel 2021) 259h	AF (70h/147h)	AF (7h/21h)	AF (14h/77h)	AF (56h/182h)							1	1x7 sem. 245h
DEA (référentiel 2006) ou CCA 609h	X	X	AF (35h/77h)	AF (168h/182h)		AF (21h/70h)	X	AF (21h/35h)	AF (14h/35h)	AF (49h/70h)	3	2x5 sem. 1x7 sem. 595h
DEA (référentiel 2022) 483h	AF (126h/147h)	AF (14h/21h)		AF (147h/182h)		AF (21h/70h)	X	AF (7h/35h)		AF (35h/70h)	3	2x5 sem. 1x4 sem. 490h
DEAES (référentiel 2016) 588h	AF (98h/147h)	AF (14h/21h)	X	AF (161h/182h)	X		X	X		AF (35h/70h)	3	3x4 sem. 420h
DEAES (référentiel 2021) 490h	AF (98h/147h)	AF (14h/21h)	AF (63h/77h)	AF (161h/182h)			X	AF (21h/35h)			3	3x4 sem. 420h
ADVF 602h	AF (98h/147h)		X	X			X	X	AF (28h/35h)	AF (49h/70h)	3	2x5 sem. 1x7 sem. 595h
ARM 588h	X		AF (21h/77h)	AF (161h/182h)	X	AF (21h/70h)	X	X		AF (35h/70h)	3	2x5 sem. 1x7 sem. 595h
ASMS 637h	AF (98h/147h)	AF (14h/21h)	X	X	X	AF (35h/70h)	X		AF (14h/35h)	AF (49h/70h)	3	2x5 sem. 1x7 sem. 595h
VAE (selon DC à valider)	Le Jury de VAE établit les domaines de compétences (DC) acquis ⇨ Les compétences non acquises = Modules à suivre. Chaque candidat a donc un parcours partiel spécifique et un temps de formation théorique et clinique personnalisé.											

Titre ou diplôme :

- **Bac Pro ASSP** = Bac Accompagnement Soins et Services à la Personne
- **Bac Pro SAPAT** = Bac Services aux Personnes et aux Territoires
- **DEAP** = Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- **DEA** = Diplôme d'Etat Ambulancier ou **CCA** = Certificat de Capacité d'Ambulancier
- **DEAES** = Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social
(Si **AMP** = Aide Médico-Psychologique ou **AVS** (Auxiliaire de vie scolaire) ou **MCAD** (Mention Complémentaire d'Aide à Domicile)
= **DEAES** (référentiel de 2016))
- **ADVF** = Titre professionnel d'Assistant(e) De Vie aux Familles
- **ARM** = Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale
- **ASMS** = Titre professionnel d'Agent de Service Médico-Social
- **VAE** = Validation des Acquis de l'Expérience